

Formation éligible au CPF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail ou téléphone

TARIF

990 € H.T.

FINANCEMENT possible par le CPF, l'employeur, l'OPCO ou Pôle emploi

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous contacter pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

DATES : entrées et sorties permanentes

CONTACT

Angélique LEVEQUE

Tél : 06.46.54.35.28

contact@capalliance-conseil.com

capalliance-conseil.com

BILAN DE COMPETENCES INITIAL

Une formule idéale pour les personnes souhaitant confirmer un projet professionnel ou une formation

Les objectifs pédagogiques du bilan

Faire le point sur son parcours professionnel et personnel
Analyser ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être)
Repérer ses motivations, ses intérêts et valeurs
Evaluer la faisabilité d'un projet professionnel ou d'une formation

Public visé

Tout public

Niveau de connaissances préalables requis

Aucun prérequis

La durée du bilan

La durée est de 14 heures dont 8 heures d'entretien et se répartit le plus souvent sur 3 à 8 semaines.

Organisation et déroulement du bilan de compétences

Le bilan s'organise en trois phases distinctes et personnalisées. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins et objectifs du bénéficiaire.

➤ Phase 1 : phase préliminaire

Le bilan débute par une analyse des besoins et des attentes du bénéficiaire. Il est informé sur les méthodes et techniques mises en œuvre et confirme son engagement dans la démarche du bilan.

➤ Phase 2 : Phase d'investigation

Analyse du parcours professionnel et personnel, mise en valeur des points forts, travail sur les centres d'intérêts, aptitudes et valeurs personnelles

Exploration des pistes d'orientation envisagées et validation de la faisabilité du projet professionnel ou de la formation

➤ Phase 3 : Phase de conclusion

Formalisation du projet retenu et construction d'un plan d'actions personnalisé précisant les différentes étapes à la mise en œuvre du projet. Remise d'un document de synthèse retraçant le contenu du bilan et le plan d'action à mener.

Suivi post bilan :

Un rendez-vous de suivi est proposé au bénéficiaire dans les 6 mois suivant la fin du bilan de compétences afin de faire le point sur la situation et la mise en œuvre du projet professionnel.

Les moyens pédagogiques et techniques

Pratique d'entretiens individualisés et personnalisés en visioconférence, en présentiel ou en modalité mixte présentiel/distanciel en alternance avec des temps de travail personnels en autonomie

Méthodes pédagogiques déployées : approche centrée sur la personne, ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel)

Elaboration d'un portefeuille de compétences

Tests, Inventaire des intérêts professionnels, motivation et valeurs professionnelles. Les tests sont choisis en fonction du profil du bénéficiaire et de l'objectif visé

Apports méthodologiques : recherche d'information, enquêtes métier

Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse du bilan

Les moyens d'évaluation mis en œuvre

Remise de synthèse co-construite personnelle et confidentielle

Questionnaire de satisfaction à compléter par le bénéficiaire à l'issue de la prestation.

Intervenant

La consultante en bilan de compétences est une professionnelle expérimentée ayant une longue pratique du terrain dans différents secteurs d'activité. Bénéficiant d'un double diplôme universitaire en management des Ressources Humaines et ingénierie de la formation complété par une formation en psychologie du travail et une spécialisation en bilan de compétences, elle est habilitée à la passation de tests.